



SYNDICAT D'EAU POTABLE  
CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 007-200093128-20250624-06\_2025-DE

S'LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU 24 Juin 2025**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

**Délibération N° 06 – 2025**

**OBJET : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX –  
COMMUNE DE SOYONS – RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DU RESEAU  
FUYARD D'ALIMENTATION DU RESERVOIR DES LECHEs**

**L'an deux mille vingt-cinq**, le vingt-quatre Juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Plats**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **29**

Qui ont pris part au vote : **31**

Date de convocation du Comité : **10 Juin 2025**

**Étaient présents** : MORFIN Magali, SEIGNOBOS Éric, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (Pouvoir de Mr PICCOTTI Bernard), MACHISSOT Ginette, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (Pouvoir de Mr LE GALL Matthieu), LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), PEYROUSE-VETTER Roselyne, THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, LEBRE Gille, CHABOUD Stéphan, DIETRICH David, SIMON Anne, TOURTET Lysiane, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

**Étaient excusés** : MIZZI Michel, TAKES Karine, JUGE Hubert, VEY Pierre-Jean (Suppléant), DROGUET Xavier, GINE Bernard, DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky (Suppléant), PICCOTTI Bernard (Donne pouvoir à Mr ALIBERT Christian), DELOCHE Michel, LYONNAIS Patrice, MATHIEU Clémence, DEMAS Barbara (Suppléante), LE GALL Matthieu (Pouvoir à Mme BSERENI Stella), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, COULMONT Hervé, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel (Suppléant)

**Étaient absents** : BADART Christine, LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, BOUCHARDON Benoit, GERLAND Brice, GARAYT Frédéric, BRUN Gilles, GOUMAT Laetitia, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

**Secrétaire de séance** : Mme ALLEMAND Bertille

## Délibération N° 06 – 2025

**OBJET : : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX –  
COMMUNE DE SOYONS – RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT DU RESEAU  
FUYARD D'ALIMENTATION DU RESERVOIR DES LECHES**

**LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.**

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que dans le cadre de la lutte contre les fuites, il convient de renouveler de réseau fuyard d'alimentation du Réservoir des Leches sur la Commune de Soyons.

Un avant-projet a été réalisé par le Cabinet Merlin, se décomposant ainsi :

- Estimation des Travaux de Renouvellement du réseau fuyard DN 140mm PVC côté Est de la voie SNCF : 320 351.00 € HT
- Estimation des Travaux de Renouvellement du réseau fuyard DN 140mm PVC côté Ouest de la voie SNCF : 524 097.32 € HT
- Estimation Globale des travaux projetés : 844 448.32 € HT
- Somme à Valoir pour la rémunération de concepteur, Maitrise d'œuvre conduite d'opération, révision de prix, imprévus et divers 127 551.68 € HT
  
- **MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE A ENGAGER : 972 000.00€ HT**

Une consultation a été initiée en Février 2025, par Procédure Adaptée, en vue de la mise en place d'un marché de travaux.

Huit candidatures ont été présentées. Après examen en commission du 18 Avril 2025 les dossiers de candidature ont tous été déclarés régulièrement constitués et leurs références conformes à l'objet du marché.

Quatre candidats ont été autorisés à transmettre leurs propositions d'offres.

Nom du Candidat	Notation	Candidat	
		Admis	Non Admis
<b>ALBERTAZZI</b> 118, Route de Charpenay 69210 LENTILLY	33	X	
<b>BERTHOULY TP</b> 18, rue de Dion Bouton - BP 237 26206 MONTELMAR Cedex	22.5		X
<b>Groupement :</b> <b>SAS CHEVAL TP</b> Quartier Mondy BP 84 26302 BOURG-DE-PEAGE <b>SAS Giammatteo Réseaux</b> ZA de L'Armailler 223 RUE HENRI POINCARE 26500 BOURG-LES-VALENCE <b>SAS SOCIETE D'ETUDE DE</b> <b>CANALISATIONS ET D'AMENAGEMENT</b> <b>SECA</b> ZA de L'Armailler 223 RUE HENRI POINCARE 26500 BOURG-LES-VALENCE	31	X	
<b>Groupement :</b> <b>SAS SOGEE RHONE-ALPES</b> Agence Drôme-Ardèche (Mandataire) Chemin de la Motte à Mauboule 26000 VALENCE <b>SAS CHAPON TP (Co-Traitant)</b> ZA du Guimand BP 6 9, Rue Marie Curie 26120 MALISSARD	33	X	
<b>SARL Christian FAURIE TP</b> 140, rue du Stade BP 5 07320 SAINT AGREVE	17		X
<b>RAMPA TP</b> Parc Industriel Rhône Vallée Nord 07250 LE POUZIN	33	X	

<b>Groupement:</b> <b>FAURIE SAS</b> (Mandataire) Quartier Chantoiseau - BP 7 07320 SAINT AGREVE <b>MOUTOT GC</b> (Co-traitant) Jarousset 327 Rue Principal 07340 CHARNAS	30		X
<b>EHTP</b> 66, route de Beauvallon 26000 VALENCE	30		X

L'ouverture des offres a eu lieu en commission d'appel d'offre du 23 Juin 2025.

Les quatre candidats ont remis des offres qui, après analyse, ont toutes été acceptées.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté en comité syndical du 24 Juin 2025.  
Pour rappel les critères de sélection étaient les suivants :

- Montant de l'offre : 50%
- Valeur technique de l'offre : 40%
- Délai d'exécution : 10%

Les résultats sont les suivants :

Entreprises	Note du critère "montant de l'offre" /50	Note du critère "valeur technique de l'offre" /40	Note du critère "Délai d'exécution" /10	Note de classement /100	Rang
<b>ALBERTAZZI</b> 118, Route de Charpenay 69210 LENTILLY	43.03	31.25	7.78	82.06	4
<b>Groupement :</b> <b>SAS CHEVAL TP</b> Quartier Mondy BP 84 26302 BOURG-DE-PEAGE <b>SAS Giammatteo Réseaux</b> ZA de L'Armailler 223 RUE HENRI POINCARE 26500 BOURG-LES-VALENCE <b>SAS SOCIETE D'ETUDE DE CANALISATIONS ET D'AMENAGEMENT SECA</b> ZA de L'Armailler 223 RUE HENRI POINCARE 26500 BOURG-LES-VALENCE	48.08	36.25	6.67	91	2
<b>Groupement :</b> <b>SAS SOGEEA RHONE-ALPES</b> Agence Drôme-Ardèche (Mandataire) Chemin de la Motte à Mauboule 26000 VALENCE <b>SAS CHAPON TP (Co-Traitant)</b> ZA du Guimand BP 6 9, Rue Marie Curie 26120 MALISSARD	50.00	40.00	10.00	100.00	1
<b>RAMPA TP</b> Parc Industriel Rhône Vallée Nord 07250 LE POUZIN	48.01	28.75	8.89	85.65	3

Il en ressort que le Groupement d'Entreprises **SOGEEA RHONE-ALPES** (Mandataire) et **SAS CHAPON TP** (Cotraitant), présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

Vu le rapport d'analyse présenté,

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Attribue le marché de travaux de renouvellement et renforcement du réseau fuyard d'alimentation du réservoir des Lèches sur la commune de Soyons au groupement **SOGEA RHONE-ALPES** et **SAS CHAPON TP** pour un montant **hors-taxes de 742 639.70 €** soit **891 167.64. € TTC** (Tranche Ferme et Tranche Optionnelle).

Entreprise	Montant TF	Montant TO	Montant Total
<b>Grpt SOGEA - CHAPON (Négociation)</b>	<b>260 698.25 €</b>	<b>481 941.45 €</b>	<b>742 639.70 €</b>

- Autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget du Syndicat

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
**Christian ALIBERT**



**Transmis au contrôle de légalité le 4 Juillet 2025**